



L'ÉGLISE SAINT-SULPICE

Présentation par **Mathieu Lours**, historien de l'architecture, auteur de *Saint-Sulpice, l'église du Grand Siècle*, paru chez Picard en novembre 2014.



Paris, église et fontaine Saint-Sulpice (source : Wikipedia, Mbzt)

Informations pratiques

Accueil des participants : 15 h

Lieu de rendez-vous : sous le portique de l'église
Saint-Sulpice (place Saint-Sulpice, Paris 6e)

Début de la visite : 15 h 15

Fin de la visite : aux environs de 17 h

Informations COVID

Les mesures gouvernementales relatives à la crise sanitaire de la Covid-19 rendent nécessaires la présentation d'un **PASS VACCINAL*** avec QR code sous forme numérique ou papier par toute personne souhaitant participer à la visite de l'église Saint-Sulpice le 5 février 2022. Les vérifications seront effectuées à l'entrée du monument. *Nous vous remercions par avance de votre soutien et de votre collaboration.*

*Le pass sanitaire est devenu le pass vaccinal pour les personnes âgées de plus de 16 ans. Le pass vaccinal consiste en la présentation, numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve de schéma vaccinal complet, d'un certificat de rétablissement de moins de six mois ou d'un certificat de contre-indication à la vaccination.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à retourner avec votre règlement, impérativement **le vendredi 4 février (le matin) 2022 au plus tard** à
Société française d'archéologie – 5, rue Quinault – 75015 Paris (France)
Courriel : frederique@sfa-monuments.fr – Téléphone : 01 42 73 08 07 / 06 41 17 36 07

PARTICIPANT(S)

M., Mme (Prénom, nom) : N° SFA :

M., Mme (Prénom, nom) : N° SFA :

Coordonnées à renseigner seulement si vous n'êtes pas sociétaire ou si vous avez déménagé ou changé de n° de téléphone/ adresse courriel :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone / Mobile :

Courriel :

INSCRIPTION

	Individuel sociétaire	Couple sociétaire (tarif pour <u>2 membres de la SFA</u>)	Jeune - 35 ans
Droits d'inscription :	<input type="checkbox"/> 25 € x = €	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 15 € x = €
TOTAL = €	TOTAL =..... €	TOTAL =..... €

Supplément aux droits d'inscription **obligatoire** pour toute personne NON MEMBRE de la S.F.A. (sauf JEUNE - 35 ans), *qu'elle accompagne un sociétaire ou non* :

TOTAL + 10 € par personne non membre = €

RÈGLEMENT

Mode de règlement : par chèque à l'ordre de la SFA par carte bancaire sur le portail HELLOASSO
 par virement au compte ci-dessous :

Fait à :

Le :

Signature :

Relevé d'Identité Bancaire : CIC PARIS PEREIRE				
Banque	Guichet	N° de compte	Clé	Devise
30066	10857	0020086001	22	EUR
BIC : CMCIFRPP		IBAN : FR7630066108570002008600122		